

RELEVÉ DE DECISIONS
DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Séance du 11 octobre 2022

Membres présents

Mme Sylvie HUMBERT-MOUGIN, Présidente du Conseil Académique ;

Mme Marion ALMARIC, Mme Cécile AUTRET, M. Jean-Charles BILLAULT, M. Pascal BOISSE, M. Bruno BRIZARD, M. Frédéric CHATEIGNIER, Mme Pascaline CHAUMON, M. Brice COURTIN, Mme Sandrine DALLET-CHOISY, M. Cyril DE RUNZ, M. David DOUYERE, Mme Catherine CAUDY-GRAFFIN, Mme Marie-Laure GELY, Mme Christèle HERVE, Mme Emmanuelle HUVER, M. Sylvain JANNIARD, Mme Selma JOSSO, Mme Isabelle LAFFEZ, M. Samuel LETURCQ, M. Florent MALRIEU, Mme Fédérica OUDIN, M. Pascal PINOTEAU, M. Arnaud RIVIERE, M. Stéphane SERVAIS, Mme Jackie VERGOTE, M. Patrick VOUREC'H
Mme Iona AYREAU, M. Léo CORDAT, M. Quentin RAVEAU, M. Matys VAN TIEL, Mme Floriane LE VILAIN-ABRAHAM

Ont donné procuration :

- M. Philippe CANGUILHEM à M. David DOUYERE ;
- M. Nicolas GATE à M. Quentin RAVEAU ;
- Mme Stéphanie GERMON à Mme Sandrine DALLET-CHOISY ;
- Mme Audrey OUDIN à Mme Sandrine DALLET-CHOISY ;
- Mme Lydia SEABRA à M. Pascal BOISSE ;
- Mme Olivia ROBIN-SABARD à M. Arnaud RIVIERE ;
- Mme Camille TULASNE à Mme Floriane LE VILAIN-ABRAHAM ;
- Mme Racha ZEBIB à Mme Jackie VERGOTE.

Point n°1 – Informations générales

➤ Membres élus

Mme la Présidente présente au conseil les membres nouvellement élus.

➤ Appels à projets

Mme la Présidente informe le conseil que le projet PIA4 n'ayant pas été retenu dans le cadre de l'appel à projet Excellences sous toutes ses formes, il est néanmoins prévu de le resoumettre dans le cadre de la quatrième vague de l'appel à projet en janvier 2023.

Mme la Présidente informe également le conseil que le projet NEOLAIA n'a pas été retenu. Les retours sur le projet étant encourageants, le projet fera aussi l'objet d'une nouvelle soumission lors de la vague suivante.

➤ Elaboration du contrat d'établissement

Mme la Présidente rappelle au conseil que l'année universitaire qui s'ouvre sera en partie dédiée à l'élaboration du projet d'établissement et des nouvelles maquettes de formations. Deux nouvelles échéances sont ainsi prévues : un examen en CFVU le 9 février 2023, et un examen en CAC plénier le 14 février 2023.

Mme la Présidente informe le conseil que le séminaire d'établissement, à l'occasion duquel sera lancée la réflexion autour de ce projet d'établissement, est prévu le 24 novembre après-midi.

➤ Elections étudiantes

Mme la Présidente informe le conseil sur les dates des élections des étudiant.e.s aux conseils centraux les 23 et 24 novembre prochain. A la suite de ces élections, la tenue d'un CAC plénier ne figurant pas dans le calendrier institutionnel sera prévue le jeudi 8 décembre à 13h30, afin d'élire un.e vice-président.e étudiant.e. Mme la Présidente précise que les désignations des représentants des étudiants dans les différentes commissions auront lieu en février 2023.

Point n°2 – Utilisation des emplois d'enseignant.e.s-chercheur.euse.s vacants à la rentrée 2023

Mme la Présidente informe le conseil que le tableau envoyé aux membres du CAC a subi des évolutions. Mme la Présidente donne la parole à Mme Christine GEORGELIN, Vice-présidente en charge des moyens.

Mme Christine GEORGELIN présente la liste des emplois d'enseignant.e.s-chercheur.euse.s vacants à la rentrée 2023. Les directeurs et directrices de composantes ont été contactés afin d'échanger sur les postes pour lesquels la proposition de la gouvernance n'était pas identique à la volonté de la composante.

Mme Christine GEORGELIN précise la mention « *Retraite à confirmer* » qui apparaît dans le tableau présenté. Cette mention est apposée lorsque la retraite n'est pas officiellement confirmée et/ou lorsqu'elle intervient après le 1^{er} octobre de l'année 2023. Le choix de la présidence est de proposer, pour les postes assortis de cette mention, un poste d'ATER.

Mme Christine GEORGELIN présente les deux postes proposés à la création :

- Composante Lettres et langues, Département LEA, Section 15, MCF ;
- Composante Arts et sciences humaines, Section 16, MCF (équipe de recherche à définir entre Qualipsy et Pavea).

Mme Christine GEORGELIN explique que l'établissement a reçu une dotation légèrement plus élevée ne permettant pas de création supplémentaire de postes par rapport à celles proposées. De surcroît, le peu de départ à la retraite n'a pas permis de diminuer suffisamment l'impact du Glissement vieillissement technicité et il est également nécessaire de créer des emplois de BIATSS.

Mme la Présidente soumet les propositions d'utilisation des emplois vacants et de création de postes à deux votes distincts. La proposition d'utilisation des emplois d'enseignant.e.s-chercheur.euse.s vacants à la rentrée 2023 est approuvée à l'unanimité moins deux abstentions. La proposition de création de deux postes est approuvée à l'unanimité, moins six abstentions. Ces deux propositions sont validées par la délibération n°2022-12.

Point n°3 – Schéma directeur du handicap

Mme la Présidente donne la parole à M. Nicolas OPPENCHAIM, Vice-président en charge de la santé, du handicap et de l'accompagnement social des étudiant.e.s et à Mme Solène LOISEAU afin de présenter le Schéma directeur du handicap.

Mme Solène LOISEAU présente l'axe 1 « Recruter et accompagner les personnels en situation de handicap », qui s'organise autour de trois objectifs :

- Favoriser le recrutement de personnes en situation de handicap ;
- Inciter à la déclaration de reconnaissance de la qualité travailleur.euse handicapé.e des personnels ;
- Veiller au maintien dans l'emploi.

M. Nicolas OPPENCHAIM présente l'axe 2 « Accueillir et accompagner les étudiants et étudiantes en situation de handicap », qui s'organise autour de sept objectifs :

- Implémenter le projet « Célène Handicap » ;
- Améliorer l'identification et la collaboration des référents handicap ;
- Mettre en place les axes prioritaires identifiés dans un guide de bonnes pratiques « Bac-3 Bac+3 » ;
- Développer la participation des étudiant.e.s aux politiques mis en place avec des élu.e.s représentants des étudiant.e.s en situation de handicap ;

- Création d'un poste de chargé d'insertion et d'orientation professionnelle pour les étudiant.e.s en situation de handicap depuis septembre 2021 ;
- Ouvrir l'ensemble des événements sportifs co-organisés par l'Université aux personnes en situation de handicap ;
- Adhésion au réseau Aspie-Friendly pour mettre en place un dispositif de soutien et d'accompagnement à destination des étudiant.e.s autistes.

M. Nicolas OPPENCHAIM présente l'axe 3 « Faciliter l'accessibilité », qui s'organise autour de trois axes :

- Accessibilité numérique ;
- Accessibilité aux enseignements ;
- Accessibilité au bâti.

M. Nicolas OPPENCHAIM présente l'axe 4 « Communiquer sur le handicap, former la communauté université à l'inclusion », qui s'organise autour de six objectifs :

- Proposer des formations sur l'accessibilité des enseignements ;
- Informer sur les contrats doctoraux spécifiques pour les étudiant.e.s en situation de handicap ;
- Encourager la recherche scientifique et pluridisciplinaire sur le handicap ;
- Imposer la question du handicap régulièrement dans les instances ;
- Créer des cafés du Handicap ;
- Définir les objectifs liés à l'intégration de personnes en situation de handicap dans nos relations avec les partenaires.

Mme Solène LOISEAU présente le comité de suivi du Schéma directeur du handicap piloté par les trois vice-présidents concernés.

Mme la Présidente soumet au vote du comité le Schéma directeur du handicap. La proposition est approuvée à l'unanimité par la délibération n°2022-13.

Point n°4 – Désignation de deux représentant.e.s étudiant.e.s à la cellule d'écoute, d'accompagnement et de veille contre les discriminations, les violences et le harcèlement des étudiant.e.s.

Mme la Présidente annonce la désignation d'un.e représentant.e étudiant.e en études de doctorat et d'un.e représentant.e étudiant.e d'un autre cycle de formation à la cellule d'écoute, d'accompagnement et de veille contre les discriminations, les violences et le harcèlement des étudiant.e.s.

En l'absence de candidature d'étudiant.e en études de doctorat, le conseil est amené à se prononcer uniquement sur la désignation d'un.e représentant.e étudiant.e dans un autre cycle de formation.

12 candidatures ont été reçues. La candidature 6 est élue membre de la cellule d'écoute, d'accompagnement et de veille contre les discriminations, les violences et le harcèlement des étudiant.e.s, avec 15 voix, par la délibération n°2022-14.

Point n°5 – Désignation d'un membre à la commission formation des personnels.

Mme la Présidente rappelle qu'un siège est à pourvoir au sein de cette commission, laissé vacant par le départ à la retraite de M. René CLARISSE.

Mme la Présidente demande si une personne est candidat pour pourvoir ce siège. Mme Jackie VERGOTE se présente.

Mme Jackie VERGOTE est désignée membre de la commission formation des personnels à l'unanimité par la délibération n°2022-15.

Point n°6 – Désignation de membres à la section disciplinaire.

Mme la Présidente présente l'ensemble des sièges qui sont à pourvoir au sein des deux sections disciplinaires, l'une compétente à l'égard des étudiant.e.s, l'autre compétente à

l'égard des enseignant.e.s et des enseignant.e.s-chercheur.euse.s en conséquence des départs de plusieurs représentants

Mme la Présidente demande s'il existe des candidat.e.s pour ces différents sièges. M. Frédéric CHATEIGNIER se présente pour le siège de maître de conférences homme pour la section disciplinaire compétente pour les enseignant.e.s-chercheur.euse.s. et les enseignant.e.s.

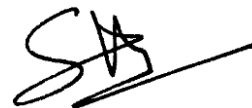
Aucune candidature n'est proposée pour les autres postes.

M. Frédéric CHATEIGNIER est désigné membre de la section disciplinaire compétente pour les enseignant.e.s et les enseignant.e.s-chercheur.euse.s pour le siège de maître de conférences homme par la délibération n°2022-16.

Point n°7 – Questions diverses

En l'absence de questions et l'ordre du jour étant épuisé, Mme la Présidente lève la séance.

Fait à Tours, le 08/06/2022



Sylvie Humbert-Mougin,
Présidente du conseil académique